



Ville de Piraë
POLYNESIE FRANCAISE

Lettre d'intention de Jumelage



NOUVELLE-CALEDONIE

Nous soussignés,

Otone PAKAINA, premier adjoint au maire de Païta,
Pour Harold MARTIN, Maire de la ville de Païta

Et

Béatrice VERNAUDON, Maire de la ville de Piraë

Manifestons par la présente notre volonté de construire ensemble un destin partagé en scellant des liens d'amitié et d'échange dans le cadre d'un jumelage entre nos deux communes.

Ce jumelage renforce les liens fraternels existant entre nos deux communautés.

Ce jumelage se veut fondateur d'avenir dans un monde de plus en plus centré autour de l'Océan Pacifique.

Ce jumelage s'inscrit dans deux pays d'Outre-mer aux destins mêlés, avec une volonté commune de contribuer à créer des liens forts entre les peuples et les pays d'Océanie.

Par cette lettre d'intention nous manifestons un désir réciproque de développer des relations d'amitié et d'échange et de mettre en œuvre des actions conjointes dans les domaines suivants :

- les échanges scolaires, culturels, artistiques, sportifs et économiques ;
- les politiques de gestion communales,
- la formation du personnel communal,
- l'encadrement de la jeunesse,
- l'aménagement du territoire communal,
- les aspects environnementaux comme l'eau potable, le traitement des déchets, l'assainissement des eaux usées, la protection de la biodiversité,
- l'accueil et l'implantation des logements sociaux,
- l'implantation des entreprises,
- et d'une manière générale, les sujets qui peuvent être partagés mutuellement et positivement.

Des rencontres entre les deux villes seront favorisées et organisées à cet effet.

Les principes et les objectifs de ce jumelage feront l'objet d'une charte de jumelage qui devra être approuvée par le conseil municipal de chacune de nos deux communes.

En foi de quoi et en parfait accord nous paraphons la présente lettre d'intention.

Fait à Piraë le 9 juillet 2010.

Béatrice VERNAUDON

Otone PAKAINA